

Véronica THIÉRY-RIBOULOT

*LAÏCITÉ :*  
HISTOIRE D'UN MOT



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2022

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

## INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, en France, une part importante des usagers de la langue française a sans doute eu l'occasion d'éprouver le sentiment que le mot *laïcité* était employé mal à propos, de manière abusive ou surprenante. Par exemple, en écoutant le journal de 20 heures sur A2 le 5 octobre 1989, certains ont pu s'étonner d'entendre dans un reportage fait dans un collège de Creil, dans un commentaire qui semble surtout fondé sur un argumentaire du principal de ce collège, que «l'accès [du collège] était refusé [à deux élèves qui portent un foulard], principe de laïcité oblige» – une interprétation que contredit l'avis du Conseil d'État rendu le mois suivant. Peut-être que d'autres ont grincé des dents en remarquant que dans ce même commentaire, le «principe de laïcité» était au contraire singulièrement absent de la présentation de la population scolaire du collège de «850 élèves dont 500 musulmans»: un établissement scolaire public ne doit en effet légalement rien connaître de la religion des élèves. Ou bien, on peut mesurer que beaucoup n'ont pas approuvé les emplois récurrents de la formule «laïcité positive» par Nicolas Sarkozy fin 2007 et ce qu'il en disait puisque la pétition «Sauvegardons la laïcité de la République», lancée à ce propos par la Ligue de l'enseignement en février 2008, a recueilli des dizaines de milliers de signatures. Ou encore, on a pu s'offusquer que le mot *laïcité*, qui n'avait jusque-là jamais fait partie du lexique du Front national, devienne très fréquent dans la rhétorique de Marine Le Pen à partir de fin 2010. Ou, pour en terminer avec les exemples, l'article 8 de la «Charte de la laïcité à l'école», affichée dans toutes les salles de classe à la rentrée de septembre 2013, a pu surprendre. On peut en effet y lire: «la laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons». Ainsi, souvent, les usagers de la langue se sont trouvés confrontés à des utilisations du mot qui ne correspondaient pas à la représentation qu'ils en avaient. Ces occasions sont récurrentes depuis une trentaine d'années, au point que *laïcité* devient équivoque – le mot

est devenu un des *Mots piégés de la politique*<sup>1</sup>. L'équivoque est d'ailleurs telle qu'« il faut maintenant des tonnes d'exégèses et d'explications pour exposer non seulement aux jeunes et aux étrangers, mais au tout-venant adulte et français ce que signifie le mot et la chose "laïcité" »<sup>2</sup>.

L'objet de cet ouvrage n'est pourtant absolument pas de tenter de résoudre cette équivoque. Elle est le produit de trente ans de discours, souvent politiques, dans lesquels le mot s'est trouvé associé à des problèmes complexes issus de vives tensions internationales entre des branches radicales de l'islam, du terrorisme, de l'immigration mais aussi de la situation politique, économique et sociale française. Qu'y pourrait une étude de sémantique historique ? Ce travail peut en revanche mettre en évidence qu'il est illusoire de prétendre rechercher dans l'histoire le « vrai » sens d'un mot et, par suite, la nature véritable de la chose qu'il désigne. En retraçant l'histoire du mot *laïcité* et des mots qui l'ont précédé, on verra en effet que l'on ne peut réduire un mot à une signification immuable mais qu'il faut analyser les facettes linguistiques, psychologiques, historiques et sociales de ses emplois pour en décrire les contours sémantiques propres à chaque époque. Introduisant leur travail sur l'invention néologique du mot *socialisme*, des linguistes écrivaient :

Nous souhaitons défendre une certaine façon de faire de la sémantique : contre le cognitivisme ambiant, nous insistons sur l'importance de l'histoire. Contre une philologie axée surtout sur les filiations, nous voulons montrer que l'apparition d'un néologisme dans une langue est un procès complexe où peuvent intervenir à la fois la dynamique des rapports polysémiques, l'existence de mots de la même famille déjà chargés de valeurs proches, mais aussi des discours où se construisent et se renouvellent le sens des mot et un imaginaire de la langue favorable à la néologie Enfin, à l'encontre de la manière classique dont les historiens des idées politiques font appel à l'analyse lexicologique, notre démarche d'analyse de discours est foncièrement contextuelle au sens où nous nous efforçons d'investir le contexte, une fois sa description effectuée, dans la dynamique propre à la création néologique<sup>3</sup>.

Il nous semble que l'approche historique complexe ainsi proposée ne vaut pas seulement pour la néologie mais aussi pour l'étude de l'ensemble des faits de variation lexico-sémantique. Cette approche complexe permet

---

<sup>1</sup> Blanchet, 2017.

<sup>2</sup> Tribune de Jean-Louis Schlegel dans *le Monde* du 9 août 2016.

<sup>3</sup> Branca-Rosoff & Guilhaumou, 1998, p. 40.

également de s'élever au-dessus des discours simplificateurs et clivants pour réfléchir à un sujet marquant des dernières décennies.

Une première partie sera consacrée à l'examen des mots grecs, latins et médiévaux ayant précédé chronologiquement le mot de formation savante *laïque* qui apparaît au xvi<sup>e</sup> siècle. Il s'agira surtout d'examiner la nature des facteurs qui amènent un mot à prospérer dans une langue puis à en disparaître – alors qu'il se maintient dans une autre. C'est pourquoi les formes anglaises morphologiquement proches seront aussi étudiées. Dans cette partie, on insistera sur la nécessité de la prise en compte à la fois du contexte historique et du contexte intralinguistique pour comprendre les évolutions d'un lexique.

Dans le chapitre I, on se préoccupera des mots grecs *λαός* et *λαϊκός* et du mot latin *laicus*. On approchera leur contour sémantique dans l'Antiquité puis dans les productions chrétiennes des premiers siècles de notre ère à l'aide de traductions de l'époque moderne. Cette observation permettra à la fois d'invalider l'argument étymologique produit à propos du mot *laïcité* dans des discours contemporains et de connaître le contour sémantique des emplois bibliques dont les usagers de la langue du Moyen Âge et de la Renaissance pouvaient avoir connaissance. On discutera aussi la nature particulière, entre nom et adjectif, d'un mot qui désigne ou caractérise des personnes.

Dans le chapitre II, on s'intéressera à la forme populaire *lai*, vers laquelle le mot latin *laicus* a évolué spontanément au milieu du Moyen Âge, et qui disparaît presque entièrement après l'apparition, à la Renaissance, de son doublet savant *laïque*. La question qui dominera ce chapitre sera celle des causes de cette disparition. On examinera donc un corpus d'extraits de textes médiévaux, corpus constitué après le recensement et l'élimination des homonymes de *lai*, que les moteurs de recherche des bases de données ne sont pas capables de distinguer. L'analyse de ce corpus permettra d'abord de situer la zone d'apparition et de diffusion du mot. Elle servira surtout à rendre compte du contexte énonciatif et linguistique de ses emplois et à en décrire les traits sémantiques. Le réseau des causes ayant pu contribuer à la disparition de *lai* sera décrit.

Le chapitre III sera consacré à la famille de l'adjectif *lay* en anglais. Contrairement à la forme de l'ancien français, il se maintient jusqu'à la période contemporaine et a produit des dérivés et composés. Les familles de *lay* et de *laic* en anglais seront d'abord décrites. Puis seront examinées certaines caractéristiques étymologiques, grammaticales et morphologiques des mots de la famille de *lay* qui peuvent contribuer à comprendre leur statut lexical actuel. Nous nous intéresserons ensuite à leur évolution

sémantique dans une perspective historique et socio-linguistique. Nous examinerons enfin quelques causes possibles de leur raréfaction récente.

Une deuxième partie sera consacrée à la forme savante *laïque* qui apparaît à la fin du Moyen Âge, au moment où sont mises en question les hiérarchies établies entre l'Église et son clergé d'une part, et l'État et la société d'autre part. On retrouve ensuite le mot dans les discours accompagnant le mouvement général de sécularisation politique et sociale et d'émancipation des consciences, jusque dans l'Église, mouvement qui se poursuit jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle. L'objet de cette partie sera de comprendre pourquoi le mot *laïcité*, qui désigne l'état d'aboutissement de ce retournement politique et social, a pu être dérivé de *laïque*, le doublet savant de *lai*, un mot utilisé au Moyen Âge par les clercs pour désigner les individus situés au plus bas de l'échelle sociale et politique, et soumis au clergé.

Dans le chapitre IV, on observera la spécialisation sémantique de la forme savante *laïque*, et son évolution sémantique du xvi<sup>e</sup> siècle au xviii<sup>e</sup> siècle. Pour analyser les évolutions morphologiques et sémantiques de la forme savante entre 1500 et 1800 et la comparer aux traces de la forme médiévale qui subsistent durant cette période, un corpus de 337 textes qui comportent une occurrence de l'une des formes des deux mots a été constitué. Il permet de décrire de manière pragmatique les grands traits des évolutions observables pendant ces trois siècles. On montrera en particulier que le mot est valorisé et passe du lexique ecclésiastique au lexique philosophique – au sens du xviii<sup>e</sup> siècle.

Le chapitre V s'intéressera au réseau lexical formé par les synonymes et antonymes de *laïque* au xix<sup>e</sup> siècle. Son étude et les constats du chapitre précédent permettent de dissiper le paradoxe apparent qui résulte du fait que le mot *laïcité*, couramment associé à ce qui relève de la séparation de l'Église et de l'État ou de la neutralité religieuse des institutions, est dérivé d'un mot d'origine chrétienne. La question sera donc de savoir si, dans le courant du xix<sup>e</sup> siècle, quand le néologisme *laïcité* est apparu, les usagers de la langue avaient le sentiment que le mot *laïque* appartenait au lexique catholique et percevaient un paradoxe lexical.

Le chapitre VI sera consacré à la polysémie de *laïque* aux xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles et à ses conséquences orthographiques. En effet, le mot désigne à la fois, dans l'Église, les fidèles non ecclésiastiques et, hors de l'Église, les partisans de la laïcité. Si la graphie du mot était bien installée et très stable au début du xx<sup>e</sup> siècle, on verra que cette polysémie est à l'origine de prescriptions orthographiques et que, certains voulant spécialiser les graphies *laïc* et *laïque* selon des critères morphologique et sémantique, cela n'a abouti qu'à une grande instabilité des usages graphiques.

Une troisième partie traitera de la concurrence qui s'exerce au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle entre deux dérivés de *laïque* : *laïcisme*, que nous avons attesté dès 1795 et *laïcité*, que nous avons attesté dès 1849. Dans un contexte historique politico-religieux très complexe, on verra que les usages linguistiques les plus courants de l'époque auraient dû amener *laïcisme* à « l'emporter » et nous expliquerons comment c'est son concurrent *laïcité* qui a finalement été le plus fréquent et le plus valorisé.

Dans le chapitre VII, après avoir commenté les particularités des néologismes du champ politique, nous analyserons les productivités respectives des suffixes *-isme* et *-ité*. Nous mènerons ensuite deux études empiriques : d'une part, celle qui consistera à comparer le couple *laïcisme/laïcité* aux autres couples Rad.-*isme*/Rad.-*ité* de la langue française. D'autre part, nous examinerons les néologismes en *-isme* et *-ité* du supplément de 1878 du *Littre* pour avoir une idée de ce qu'était l'air du temps au moment où le mot *laïcité* est attesté pour la première fois alors que *laïcisme* existe déjà.

Le chapitre VIII traitera du mot *laïcisme* pendant la période 1795-1830. 1795 est la date de la plus ancienne attestation du mot que nous ayons trouvée, sous la plume de l'abbé Grégoire, un auteur que l'on peut directement relier, nous le verrons, à toutes les apparitions du mot jusqu'à sa mort en 1831. Nous rendrons compte des contextes historique et discursif de ces textes et examinerons ensuite les sens qu'a pu avoir *laïcisme* avant 1830. Nous expliquerons également comment une mauvaise interprétation d'un ouvrage écrit en 1828 par l'abbé Grégoire a conduit de nombreux dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle à donner une définition contestable du mot, définition dont on trouve encore quelques traces au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

La période suivante sera évoquée dans le chapitre IX : elle s'étend de 1831, à la mort de l'abbé Grégoire, à 1870, juste avant 1871, qui est la date donnée jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle par la plupart des dictionnaires pour la première attestation de *laïcité*. À partir d'un corpus de 116 textes de cette période dans lesquels *laïcisme* est employé au moins une fois, nous montrerons que le plus souvent, ces emplois sont polémiques et péjoratifs et que le mot est majoritairement employé par des catholiques dans un contexte historique de luttes d'influence. Nous rendrons également compte des différents sens que prend le mot, sans cesse réinventé, au cours de cette période.

Le chapitre X correspondra à la période 1871-1944, c'est-à-dire à la période au cours de laquelle *laïcisme* et *laïcité* sont censés coexister pour la première fois. En étudiant principalement la presse quotidienne de l'époque, nous constaterons que les deux mots sont d'abord en concurrence sémantique avant que leurs sens se spécialisent dans le contexte très

belliqueux d'offensives répétées de certains milieux catholiques contre les lois laïques de la III<sup>e</sup> République.

La quatrième partie sera consacrée au mot *laïcité* dans la France laïcisée du xx<sup>e</sup> siècle. Elle rendra compte du contexte historique, social et politique qui a précédé 1989 pour examiner les dérivés en *-is-* *laïciser*, *laïcisation* et *laïcisateur*, ainsi que leurs relations lexicales avec *laïcité* et *laïque*, et pour faire un état des lieux de ce à quoi pouvait référer le mot *laïcité* de l'entre-deux-guerres aux années 1980.

Le chapitre XI examinera les dérivés de *laïque* en *-is-*. Ils réfèrent à l'important mouvement social mis en œuvre à partir des années 1880 que certains rêvaient de voir réaliser en élisant en 1981 François Mitterrand, qui promettait d'intégrer l'enseignement privé à un unique service public d'enseignement. Il s'agit de la laïcisation des institutions charitables, des hôpitaux et surtout des établissements scolaires, sur lesquels l'Église avait auparavant la main. On verra que la suffixation en *-is-*, évocatrice d'une dynamique en cours, est en adéquation avec cette période et que les dérivés *laïciser*, *laïcisation* et *laïcisateur* s'y diffusent rapidement à partir de 1879.

Le chapitre XII sera consacré au mot *laïcité* de l'entre-deux-guerres aux années 1980. Dans une perspective onomasiologique, on examinera d'abord les cas d'absence ou de moindre fréquence du mot dans une société historiquement laïcisée et moins religieuse. On verra qu'au gré des différentes réformes ou projets de réformes scolaires, le mot évolue dans tous les domaines qui permettent de décrire ses emplois (énonciation, sens, fréquence, sentiment des locuteurs).

Dans le chapitre XIII, on s'intéressera au seul domaine dans lequel le mot *laïcité* est encore employé durant cette période, celui de la « question scolaire », c'est-à-dire du subventionnement de l'enseignement privé. On verra que les emplois de *laïcité* tendent à décliner et que le mot est vieillissant, et on examinera les périphrases dont l'emploi est associé au sujet de la laïcité. On décrira l'évolution des dénotations et connotations du mot sous l'influence des événements politiques de la période. On observera enfin l'apparition d'emplois formulaires du mot dans le contexte du renoncement à l'idée d'un service d'enseignement exclusivement public.